



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E135527

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2027

ÉDITÉ LE

08/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROUEN 2006B00656

Siret : 493 409 171 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 022365120

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA ASSURANCES IARD 0000010759013604

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA ASSURANCES IARD 0000010759013604

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : SARL F T M R

6 RUE SOUCHEZ  
76620 LE HAVRE

Téléphone : 06 28 22 63 57

Portable : 06 28 22 63 57

Site Internet : <http://ftmr76.com/>

E-mail : [ftmr76@orange.fr](mailto:ftmr76@orange.fr)

Responsabilité légale :  
FEUGUERAY THIERRY GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/09/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/05/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	10/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/05/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	10/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.